Même si les États-Unis semblent avoir accepté la plupart de nos points, ils s'opposeraient, je crois, à l'idée d'une formule aboutissant à une diminution graduelle des opérations qui débuterait par une cessation mutuelle des combats dans la zone démilitarisée, conjuguée à une interruption des bombardements. A mon avis, la formule leur serait inacceptable. Je veux montrer qu'il devrait non seulement y avoir une cessation mutuelle des hostilités dans la zone démilitarisée, mais, qu'en toute équité, en cas d'acceptation des deux camps, la cessation des bombardements doit s'ensuivre. M. Rusk n'a pas accepté cette condition explicitement.

Le Gouvernement canadien est prêt à jouer son rôle en vue d'un règlement éventuel de la situation au Vietnam. Tout règlement convenu du conflit actuel comportera une forme quelconque de présence internationale. Voilà, à vrai dire, une tâche extrêmement difficile qu'il faudra peut-être comme l'a dit le premier ministre de Grande-Bretagne, renforcer par les garanties des grandes puissances.